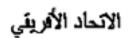
AFRICAN UNION





UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine sur la publication du calendrier électoral en République démocratique du Congo

Addis Abéba, le 7 novembre 2017: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, prend note avec satisfaction de la publication, par la Commission électorale nationale indépendante de la République démocratique du Congo, du calendrier électoral pour les scrutins jumelés présidentiels, législatifs et provinciaux, maintenant prévus pour le 23 décembre 2018. Il rappelle que l'Union africaine a constamment appelé à la publication rapide d'un calendrier électoral crédible et aussi consensuel que possible, en application de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Le Président de la Commission souligne le devoir et l'obligation qui incombent aux institutions et acteurs concernés, y compris les partis politiques, la société civile et les dirigeants religieux, d'œuvrer résolument ensemble pour que ce nouveau calendrier soit scrupuleusement respecté. Il souligne également la nécessité de tout faire pour que les scrutins prévus soient organisés dans les conditions requises de transparence, de crédibilité et de régularité, conformément aux instruments pertinents de l'Union africaine, y compris la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Le Président de la Commission exhorte tous les acteurs politiques à faire preuve d'esprit de responsabilité et de s'abstenir de tout propos ou acte de nature à générer des tensions. Il rappelle l'importance que revêt la prise urgente de mesures de nature à rétablir la confiance entre les acteurs en présence et à décrisper l'atmosphère politique, dans l'esprit de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Le Président de la Commission réitère l'engagement de l'Union africaine, en étroite collaboration avec les organisations régionales compétentes, les Nations unies et d'autres partenaires, à accompagner et à soutenir le processus électoral en République démocratique du Congo, pour aider le Congo à franchir avec succès cette étape démocratique importante, en conformité avec sa Constitution. A cet effet, l'UA ne ménagera aucun effort pour la mobilisation des ressources requises tant auprès des États membres que de la communauté internationale dans son ensemble.